

FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSOLIDATION

EXPERTISE COMPTABLE – COMMISSARIAT AUX COMPTES

5, rue Margueritte – 75017 PARIS

TEL : 01 56 33 21 21 – FAX : 01 56 33 21 22

L'ADAPT

14, rue Scandicci

93508 Pantin

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

L'ADAPT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce et de l'article L313-25 du Code de l'action sociale et des Familles, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En applications des dispositions de l'article L.313-25 du Code de l'action sociale et des familles, nous avons été avisés des conventions suivantes :

Personnes intéressées : Les cadres dirigeants salariés des personnes morales de droit privé qui gèrent des établissements sociaux et médico-sociaux, et les directeurs des établissements sociaux et médico-sociaux.

Objet de la convention : Votre association a conclu des contrats de travail avec ses personnes. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, l'ensemble des rémunérations versées au titre de ces contrats s'est élevé à 2.387.070,55 euros.

Nous vous informons, par ailleurs, qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris , le 1^{er} juin 2015

Fiduciaire d'Audit et de Consolidation



Jean Luc GUEDJ
Commissaire aux comptes

FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSOLIDATION

EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES

5, rue Margueritte -- 75017 PARIS

TEL : 01 56 33 21 21 -- FAX : 01 56 33 21 22

L'ADAPT

14 rue Scandicci

93508 Pantin

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

L'ADAPT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ADAPT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

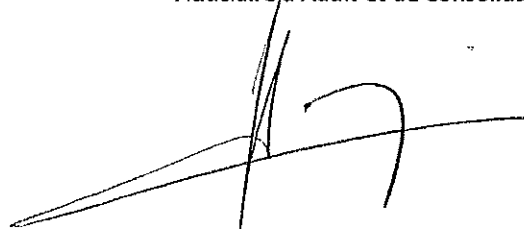
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 1^{er} juin 2015

Fiduciaire d'Audit et de Consolidation

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping strokes, positioned over the printed name and title.

Jean Luc GUEDJ
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2014

2014



Association L'ADAPT

Comptes annuels 31 décembre 2014

Pantin, le 22 avril 2015

SOMMAIRE

BILAN ACTIF	3
BILAN PASSIF	4
COMPTE DE RÉSULTAT	5
PRINCIPES ET MÉTHODES.....	6
Référentiel comptable.....	6
Faits majeurs de l'exercice	6
Compte d'emploi des ressources.....	7
Changement de méthodes	7
REGLES ET METHODES COMPTABLE.....	8
Immobilisations	8
Amortissements	8
Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement	8
Subventions d'investissement	8
Les provisions pour risques et charges	8
La provision pour indemnités de départ à la retraite	9
Stocks	9
Créances	9
Fonds propres.....	9
Résultat 2014	10
Événements post-clôture	10
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2014	11
ANNEXE 1 : Variations des immobilisations	12
ANNEXE 2 : Variation des capitaux propres.....	13
ANNEXE 3 : Subventions d'investissement.....	14
ANNEXES 4 : Provisions réglementées.....	15
ANNEXE 5 : Provisions	16
ANNEXE 6 : Fonds dédiés	17
ANNEXE 7 : Réserves.....	18
ANNEXE 8 : Trésorerie disponible.....	19
ANNEXE 9 : Charges constatées d'avance.....	20
ANNEXE 10 : Produits constatés d'avance.....	21
ANNEXE 11 : Hypothèques	22
ANNEXE 12 : États des échéances des créances et des dettes.....	23
ANNEXE 13 : Produits à recevoir	24
ANNEXE 14 : Charges à payer.....	25
ANNEXE 15 : Ressources.....	26
ANNEXE 16 : Transfert de charges.....	27
ANNEXE 17 : Produits exceptionnels.....	28
ANNEXE 18 : Charges exceptionnelles	29
ANNEXE 19 : Engagements hors bilan.....	30
ANNEXE 20 : Les principales données sociales.....	31
ANNEXE 21 : Contributions en nature.....	32

BILAN ACTIF

BILAN AU 31/12/2014 - ACTIF

ACTIF en K€	Annexes	2014			2013
		BRUT	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé :					
Immobilisations incorporelles	1	2 112	1 608	505	447
Immobilisations corporelles	1	154 588	87 020	67 567	66 225
Immobilisations financières	1	10 020	0	10 020	9 793
TOTAL I		166 720	88 628	78 092	76 465
Actif circulant :					
Stocks et en-cours		480	2	479	426
Avances et acomptes sur commandes		188	0	188	164
<u>Créances :</u>					
Redevables et cptes rattachés		10 553	401	10 153	10 685
Clients et comptes rattachés		664	96	568	693
Personnel et comptes rattachés		153	0	153	155
Organismes sociaux		409		409	424
Etat et autres collectivités publiques		475		475	48
Débiteurs divers		3 487		3 487	3 857
<u>Valeur mobilière de placement</u>	8	8 001		8 001	10 034
<u>Disponibilités</u>	8	84 667		84 667	78 487
Charges constatées d'avance	9	1 004		1 004	933
TOTAL II		110 082	498	109 584	105 907
TOTAL GENERAL (I + II)		276 802	89 126	187 676	182 372

* Intégration depuis 2006 de la provision pour congés payés des salariés des activités sanitaire et médico-sociale

BILAN PASSIF

BILAN AU 31/12/2014 - PASSIF

PASSIF en K€	Annexes	2014	2013
Fonds associatifs et réserves :			
<u>Fonds propres</u>			
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		19 316	19 289
<i>Ecart de réévaluation</i>		1 239	1 239
<i>Réserves</i>	7	51 154	48 244
<i>Report à nouveau</i>		-20 816	-19 514
<i>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</i>		-1 863	-1 086
<u>Autres fonds associatifs</u>			
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>		2 427	2 427
<i>Report à nouveau Sous contrôle de tiers financeurs *</i>		-7 783	-7 500
<i>Résultat sous contrôle de tiers financeurs (excédent ou déficit)</i>		2 040	2 610
Subventions d'investissement	3	14 762	14 645
Provisions réglementées	4	9 019	9 694
TOTAL I		69 495	70 048
Provisions pour risques et charges	5	10 013	9 677
TOTAL II		10 013	9 677
Fonds dédiés			
Fonds dédiés	6	1 379	1 323
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	12	23 529	24 753
Concours bancaires	8	56 339	50 277
Fournisseurs // Redevables et comptes rattachés	12	6 548	6 439
Personnel et comptes rattachés	12	6 024	5 513
Organismes sociaux et comptes rattachés	12	10 966	10 655
Etat et collectivités publiques	12	1 207	769
Autres dettes	12	1 789	2 802
Produits constatés d'avance	10	387	115
TOTAL III		108 168	102 647
TOTAL GENERAL (I + II + III)		187 676	182 372

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT au 31/12/2014

En K €uros	ANNEXE	Exercice 2014	Exercice 2013
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises, de produits fabriqués		2 919	2 846
Prestations de services	15	138 351	136 461
Production stockée		8	-3
Production Immobilisée		0	0
Subventions d'exploitation		1 287	770
Dons		179	200
Cotisations		34	32
Donations et legs		271	172
Reprise sur provision (et amortissement)	5B	3 266	3 182
Autres produits		14 769	13 261
TOTAL I		161 083	156 921
Charges d'exploitation			
Achats		7 989	8 420
Variation de stock		-44	-7
Autres charges externes		30 470	30 195
Impôts, taxes et versements assimilés		8 283	8 249
Rémunération du personnel		69 924	67 401
Charges sociales		33 093	31 605
Dotation aux amortissements	1	6 882	6 924
Dotation aux provisions	5B	1 424	1 882
Autres charges		1 179	1 910
TOTAL II		159 199	156 579
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		1 884	342
Produits financiers			
Intérêts et produits financiers		576	700
TOTAL I		576	700
Charges financières			
Intérêts et charges financières			
Charges financières autres		1 011	1 108
TOTAL II		1 011	1 108
2 RESULTAT FINANCIER		-435	-408
3 RESULTAT COURANT (1 + 2)		1 449	-66
Produits exceptionnels	17	1 404	3 670
Charges exceptionnelles	18	2 593	1 954
4 RESULTAT EXCEPTIONNEL		-1 189	1 716
IMPOT SUR LES SOCIETES		83	127
TOTAL DES PRODUITS		163 063	161 291
TOTAL DES CHARGES		162 887	159 768
Excédent ou déficit		177	1 523

PRINCIPES ET METHODES

Référentiel comptable

Les comptes de l'exercice 2014 ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables généraux ci-après, énoncés par le règlement 99.01 sur les modalités d'établissement des comptes annuels des associations et dont le respect constitue un des éléments de la sincérité des comptes :

Principes de :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices
- Non-compensation,
- Permanence des méthodes d'évaluation

Le plan comptable adopté et mis à jour le 1^{er} janvier 2013, fait, en grande partie, référence aux dispositions de :

- l'instruction M21 du 17 octobre 2007, modifiée par l'arrêté du 18 décembre 2012, applicable aux établissements hospitaliers et sanitaires du secteur privé.
- au décret comptable budgétaire et financier du 22 octobre 2003 pour les établissements sociaux, et médico-sociaux (M22), gérés par des organismes privés à but non lucratif.

Faits majeurs de l'exercice

L'ADAPT a connu cette année moins de faits générateurs d'impacts financiers significatifs qu'en 2013 puis qu'elle avait eu à subir la perte des 9 établissements dits "du Colombier" !

Néanmoins, le "retour sur image" de l'exercice 2014 permet de dégager certains faits marquants qui ont eu un impact sur l'appréciation des comptes annuels.

Les principaux vous sont récapitulés ci-dessous:

- Une territorialité qui se confirme et se renforce autour de l'installation progressive en 2014 de responsables administratifs et financiers territoriaux (RAFT) auprès des Directeurs Territoriaux et prochainement celle de responsables ressources humaines inter-territoires (RRHT).
- Un redressement très sensible de la situation financière des établissements sanitaires de l'association, lesquels présentent des résultats en 2014 susceptibles de les inscrire favorablement dans une perspective de tarification à l'activité, vraisemblablement prévue pour 2016 par les pouvoirs publics,
- Une consolidation des activités des établissements médico-sociaux et des activités sous gestion propre menées par les territoires permettant d'afficher des résultats très satisfaisants pour 2014
- Une fragilité financière qui s'accroît sur Pantin par manque de ressources pérennes (baisse des produits financiers, frais de siège non encore renégociés, baisse des ventes de patrimoine en lien avec les legs et les dons etc...)
- La Cession des activités du CMPR de Brest au 31/12/2013 à la Fondation ILDYS et le transfert des contrats de travail des salariés de L'ADAPT à cette même date
- L'intégration au 1^{er} septembre 2014 de l'association GRAFIC en Bretagne (composée principalement d'activités sous gestion propre sur les 4 départements bretons mais également de 42 places de SESSAD sur Rennes). Cette intégration est devenue effective par la signature d'un traité de fusion en date du 5 novembre 2014 entre les présidents des deux associations de GRAFIC et de l'ADAPT. Une vingtaine de salariés a ainsi rejoint les effectifs de L'ADAPT par cette opération de fusion-absorption. L'actif et le passif de cette association ont été intégrés aux comptes annuels de L'ADAPT.
- La création d'une Equipe Mobile de 40 places sur Evry au printemps 2014 après que L'ADAPT ait été retenue par les pouvoirs publics à la suite d'un appel à projet
- La création d'un SAMSAH de 19 places à Troyes, en décembre 2014 après que L'ADAPT ait été retenue par les pouvoirs publics à la suite d'un appel à projet

Compte d'emploi des ressources

Compte Emploi des Ressources 2014			
EMPLOIS		RESSOURCES	
SENSIBILISATION	76 K€	DONS	125 K€
FRAIS DE COLLECTE DONS & LEGS	178 K€	COTISATIONS	34 K€
RESEAU DES REUSSITES	172 K€	LEGS	271 K€
FONCTIONNEMENT	2 K€		
Total	429 K€	Total	429 K€

Changement de méthode

Aucun changement de méthode ou de présentation n'est intervenu par rapport au précédent exercice clos.
L'ensemble des établissements clôture leurs comptes au 31 décembre 2014.

REGLES ET METHODES COMPTABLE

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilisation.

Les immobilisations en cours sont passées de 9 074K€ à 1 424K€. Ceci s'explique par les chantiers de réhabilitation des SSR de Cenac et de Saint André de l'Eure.

Amortissements

Les durées et les modes d'amortissement sont les suivants :

Durée d'amortissements en année(s)			
	Linéaire	Dégressif	Durée
Immobilisations incorporelles :			
Autres immobilisations incorporelles			
Logiciels	X		1 à 3
Immobilisations corporelles :			
Agencement, aménagement de terrain	X		20 à 40
Constructions	X		40 à 60
Installations techniques, matériels et outillage	X		15 à 25
Autres immobilisations corporelles	X		5 à 15

Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Subventions d'investissement

a) Sans droit de reprise

Les subventions sur les biens affectées à des biens renouvelables sont maintenues dans les fonds propres.

b) Avec droit de reprise

Les subventions d'investissement sont reclassées en compte de régularisation passif et reprises en résultat consolidé au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer.

Les provisions pour risques et charges

La méthode de comptabilisation des provisions varie en fonction des secteurs d'activité dans lequel l'établissement se trouve (sanitaire, médico-social, autres activités sous gestion propre).

En général, les provisions pour litiges, charges de personnel, retraites et licenciements sont en charges d'exploitation avec, en principe, un accord préalable de la Tutelle. Elles sont dotées annuellement par un compte de charges « dotations » ou produits « reprises de provision » qui figurent dans le compte de résultat.

Les provisions pour risques divers sont généralement comptabilisées en exploitation. Cependant, ces provisions peuvent être constituées en contrepartie d'affectation de résultat antérieur en accord avec l'autorité de tarification sur le compte administratif et les résultats proposés par l'association. Dans ce cas, ces mouvements ne sont pas comptabilisés en charges d'exploitation mais affectés directement dans les comptes de bilan.

La provision pour indemnités de départ à la retraite

Les provisions pour départ à la retraite sont comptabilisées en accord avec l'autorité de tutelles pour le coût du départ des salariés à une date proche de leur départ (de un à trois ans à compter de la date de départ présumé). Ces provisions sont calculées selon les paramètres suivants :

Convention collective :	Hospitalisation privée à but non lucratif- FEHAP
Indemnités de fin de carrière :	Conventionnelles soumises à charges sociales
Progression des salaires :	1.5% (non cadres) - 2.5% (cadres)
Table de mortalité :	TV88/90 - initiative du départ : salarié
Taux d'actualisation :	2.50 % par an - Turn over : 8 % par an dégressif
Charges sociales	48% (Non Cadre) / 59% (Cadres)
Date présumée de départ à retraite	65 ans

Le montant total des droits à Indemnité de fin de carrière est estimé à 20 419 K€ pour l'ensemble des salariés :

- Montant des droits estimés	20 419 k€
- Montants comptabilisés	3 240 k€
- Montant des engagements restants	17 179 k€

Stocks

Les combustibles stockés font l'objet d'une évaluation et sont portés en stock.

Les matières premières, fournitures, produits pharmaceutiques et produits finis commercialisés par le secteur protégé font l'objet d'un inventaire, valorisé soit selon la méthode du coût moyen pondéré, soit selon la valorisation de la dernière facture. Les fournitures et consommables non consommées sont comptabilisés en « charges comptabilisées d'avance ».

Créances

Les créances sont comptabilisées au coût historique. En cas de risque d'irrecouvrabilité une provision pour dépréciation est constatée.

Fonds propres

La nouvelle présentation du bilan fait ressortir les fonds propres en deux catégories :

- les fonds propres
- les autres fonds associatifs

a) Les fonds propres:

Les fonds propres comprennent les fonds associatifs à hauteur de 19 316 K€ qui ne peuvent pas être repris par les membres de l'association. Ils sont composés en grande partie par des subventions d'équipement pour 16 120 K€. Les subventions d'équipement ont été attribuées à l'association pour la réalisation de ses projets techniques.

Les réserves d'un montant de 51 154 K€ se subdivisent en plusieurs comptes (voir annexe 7). Elles proviennent des affectations de résultat de l'ensemble des activités de l'association. Elles ne peuvent être utilisées pour 39 610 K€ que pour le secteur médico-social et sanitaire dans le cadre des projets d'établissements correspondants et après autorisation des autorités de tarification.

Le report à nouveau de - 20 816 K€ correspond aux déficits antérieurs non encore affectés provenant des activités hors champs du sanitaire et du médico-social.

Le résultat de l'exercice représente le résultat comptable des autres activités, soit un déficit de - 1 863 K€.

b) Les autres fonds associatifs :

Les fonds associatifs avec droit de reprise pour 2 427 K€ correspondent à des apports extérieurs (apports des membres de l'association, dons et legs) pouvant être repris en fonction des conditions prévues dans les conventions ou actes signés. Ces fonds sont composés de :

- Souscriptions d'installation	909 K€
- Indemnités spéciales	18 K€
- Subvention d'investissement	1 500 K€

Les reports à nouveau sous contrôle de tiers financeurs correspondent aux résultats en attente d'affectation. Ce sont les résultats des centres sous dotations globales ou en prix de journée et qui n'ont pas encore reçu leurs comptes administratifs validés par les tutelles. La provision pour congés payés est classée dans les dépenses non opposables aux tiers financeurs sanitaires et médico-sociaux pour un montant de 7 787 K€.

Résultat 2014

a) Résultat comptable

	2013/2014	2014/2015
Résultat secteur sanitaire	1 146	104
Résultat secteur médico-social (y compris BAPC)	1 499	1 291
Résultat autres actions sous gestion propre	-1 863	-1 086
Variation Congés Payés sur le personnel sanitaire et médico-social	-606	1 215
Résultat	177	1 523

- Le résultat comptable consolidé est excédentaire de 177 K€ après intégration de la variation de la provision pour congés payés de -606K€ et se décompose ainsi :
- Pour les établissements sanitaires par un résultat comptable et économique de 1 146 K€ excédentaire. Depuis 2006, dans le cadre des États Prévisionnels de Recettes et de Dépenses, les excédents ou déficits sont négociés avec les autorités de tarification en fonction des projets d'établissements.
- Pour les établissements médico-sociaux, un résultat comptable excédentaire de 1 438 K€.
- La variation annuelle 2013/2014 de la provision pour congés payés est impactée dans la partie résultat sous contrôle de tiers financeurs pour - 606 K€.
- Les autres activités (lesquelles ne dépendent pas de l'autorité d'un financeur) présentent un résultat déficitaire de - 1 863 K€.

b) Résultat économique

Le résultat économique consolidé est excédentaire de 421 K€ après intégration de la reprise des résultats déficitaires 2012 du secteur médico-social pour 245 K€.

Seul le résultat économique du secteur médico-social diffère du résultat comptable de chacun des autres secteurs d'activité présenté ci-dessus. Pour les établissements médico-sociaux, le résultat économique est de : 1 683 K€. Les résultats économiques déficitaires à affecter pourront être refinancés dans les budgets 2016, ou compensés sur les réserves selon les directives des Agences Régionales de Santé et/ou des Conseils Généraux. Leur montant atteint 983 K€.

Événements post-clôture

Il n'y a pas eu d'éléments particuliers post-clôture qui auraient eu un impact sur les comptes annuels 2014.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2014

ANNEXE 1 : Variations des immobilisations

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

En K€	Montant au 01/01/14	Fusion Grafic	Acquisition	Cessions	Montant au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles	1 972	38	69	76	2 003
Immobilisations corporelles	139 898	462	15 872	2 959	153 273
Immobilisations en cours	9 074		2 821	10 471	1 424
Immobilisations financières	9 815		487	281	10 021
TOTAL GENERAL	160 759	500	19 249	13 787	166 721

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

En K€	Montant au 01/01/14	Fusion Grafic	Dotations (1)	Sortie	Montant au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles	1 525	24	134	75	1 608
Immobilisations corporelles	82 747	345	6 818	2 890	87 020
Immobilisations financières	21			21	
TOTAL GENERAL	84 293	369	6 952	2 986	88 628

(1) Dont charges d'exploitations : 6 882 K€
Dont charges exceptionnelles : 70 K€

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

En K€	Montant au 01/01/14	Fusion Grafic	Acquisition	Cessions	Montant au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles	1 972	38	69	76	2 003
Immobilisations corporelles	139 898	462	15 872	2 959	153 273
dont Terrains, Agencements (211 et 212)	4 541	-	306	-	4 850
dont Construc., Agencements (213 et 214)	99 810	133	12 524	192	112 275
dont Matériels et Outillages (215)	22 433	-	2 137	2 034	22 536
Dont Agenc., Matériel, Mobiliers (218)	13 111	329	904	733	13 611
Immobilisations en cours	9 074	-	2 821	10 471	1 424
Immobilisations financières	9 815	-	487	281	10 021
TOTAL GENERAL	160 759	500	19 249	13 787	166 721

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

En K€	Montant au 01/01/14	Fusion Grafic	Dotations (1)	Sortie	Montant au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles	1 525	24	134	75	1 608
Immobilisations corporelles	82 747	345	6 818	2 890	87 020
dont Terrains, Agencements (211 et 212)	1 970	-	61	-	2 031
dont Construc., Agencements (213 et 214)	53 235	112	3 565	180	56 732
dont Matériels et Outillages (215)	17 255	-	2 412	1 993	17 674
Dont Agenc., Matériel, Mobiliers (218)	10 285	233	847	717	10 648
Immobilisations financières	21	-	-	21	-
TOTAL GENERAL	84 293	369	6 952	2 986	88 628

(1) Dont charges d'exploitations : 6 882 K€
Dont charges exceptionnelles : 70 K€

ANNEXE 2 : Variation des capitaux propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	2013	AUGMENTATION			DIMINUTION		2014
		Mouvements en €	IMPACT GRAPHI	TOTAL AUGMENTATION	Mouvements en €	TOTAL DIMINUTION	
Fonds associatifs et réserves :							
Fonds propres							
Fonds associatifs sans droit de reprise	19 289	44	28	72	45	45	19 316
Ecart de réévaluation	1 239	-	-	-	-	-	1 239
Réserves	48 244	3 326	59	3 385	475	475	51 154
Report à nouveau	-19 514	242	-	242	1 545	1 545	-20 817
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-1 086	1 086	-	1 086	1 863	1 863	-1 863
Autres fonds associatifs							
Fonds associatifs avec droit de reprise	2 427	-	-	-	-	-	2 427
Report à nouveau Sous contrôle de tiers financeurs *	-7 500	6 536	-47	6 489	6 772	6 772	-7 783
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (excédent ou déficit)	2 610	2 040	-	2 040	2 610	2 610	2 040
Subventions d'investissement	14 645	4 755	5	4 760	4 642	4 642	14 763
Provisions réglementées	9 694	1 512	-	1 512	2 188	2 188	9 018
	70 048	19 541	45	19 586	20 140	20 140	69 494

ANNEXE 3 : Subventions d'investissement

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS							
EN K€	31/12/2013	FUSION GRAFIC	01/01/2014	Subventions reçues	Quote part virée au résultat	Transferts de compte	31/12/2014
TAXE D'APPRENTISSAGE	7 392	0	7 392	1 568	1 561	0	7 399
REGION & AUTRES SUBVENTIONS	7 253	7	7 260	815	711	0	7 363
SOLDE en K€	14 645	7	14 652	2 383	2 272	0	14 762

ANNEXE 4 : Provisions réglementées

ANNEXE PROVISIONS REGLEMENTEES									
en K€	Situation au 01.01.2014	Augmentations				Diminutions			Situation au 31.12.14
		Dotations comptes 68	Affectation de résultats et/ou autres	Redassement	TOTAL	Reprises comptes 78	Affectation de résultats et/ou autres	TOTAL	
Reserve de trésorerie	106	-	-	-	-	-	-	-	106
Renouv.Immos	9 058	1 037	206	245	1 488	2 183	-	2 183	8 363
Diff.Realits.Actif	507	29	-	-	29	-	9	9	527
Diff.Valoris.FGM	23	-	-	-	-	-	-	-	23
TOTAL	9 694	1 066	206	245	1 517	2 183	9	2 192	9 019

ANNEXE 5 : Provisions

PROVISIONS

Les provisions passent de 9 677K€ à 10 013 K€ selon le détail ci-dessous :

En K€	2014	2013
Montant au 1 ^{er} janvier	9 677	11 165
Reprise d'agrément A Nouveau	102	1 083
Augmentations pour :		
LITIGES	556	491
RISQUES DIVERS	453	672
CHARGES DE PERSONNEL	15	3
RETRAITES	597	648
LICENCIEMENT	26	9
TRAVAUX GROSSES REPARATIONS	-	-
Sous total	1 646	1 822
Impact Colomblér	-	3 397
Diminutions pour :		
LITIGES	156	38
RISQUES DIVERS	602	352
CHARGES DE PERSONNEL	-	-
RETRAITES	523	528
LICENCIEMENT	82	62
TRAVAUX GROSSES REPARATIONS	49	16
Sous total	1 412	996
Montant au 31 décembre	10 013	9 677

N.B : cette annexe est à rapprocher au passif du bilan, poste provisions pour risques et charges.

*Le changement de méthode est justifié par l'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-6.

DETAILS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Situation au 31.12.2013	Augmentation en K€				Diminutions en K€				Situation au 31.12.2014
		Dotation compte 68	Affectation de résultats et/ou autres	Reprise d'agrément	Total	Reprises compte 78	Affectation de résultats et/ou autres	Reprise d'agrément	Total	
Litiges	1 578	556	-	-	556	156	-	-	156	1 978
Risques divers	3 992	443	9	-	452	301	301	-	602	3 842
Charges de Personnel	35	15	-	-	15	-	-	-	-	50
Retraites	3 064	597	-	102	699	509	8	7	523	3 240
Licencement	132	26	-	-	26	82	-	-	82	76
Grosses réparation	877	-	-	-	0	49	-	-	49	828
TOTAL	9 677	1 637	9	102	1 748	1 097	309	7	1 412	10 013

DETAILS DES ECARTS AVEC LE COMPTE DE RESULTAT

En K€

Dotations aux provisions d'exploitation au compte de résultat	1 814	Reprise sur provisions d'exploitation au compte de résultat	1 266
Dotations aux congés payés		Reprise provision Valence CMPR	
Dotations aux fonds dédiés		Reprise provision sur actifs circulants	-167
Dotations sur actifs circulant	-177	Fonds dédiés	-3
TOTAL	1 637	TOTAL	1 096

« N.B : cette annexe est à rapprocher au passif du bilan, poste provisions pour risques et charges et au compte de résultat, aux postes dotations et reprises aux provisions »

ANNEXE 6 : Fonds dédiés

FONDS DEDIES

Libellé	Situation au 31.12.2013	Augmentation en K€			Diminutions en K€			Situation au 31.12.2014
		Dotation compte 68	Affectation de résultats et /ou autres	Total	Reprises compte 78	Affectation de résultats et /ou autres	Total	
PROJET DIVERS	300	13	9	22	22	31	53	270
PROJET D'INVESTISSEMENT	480	72,00	-	72	43		43	509
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	543	232	24	256	198	1	199	600
PROJET ASSOCIATIF	-	-		-			-	-
TOTAL	1 323	317	33	350	263	32	295	1 379

N.B : cette annexe est à rapprocher au passif du bilan, poste Fonds dédiés

ANNEXE 7 : Réserves

RESERVES				
En K€	Solde au 31/12/2013	2014		
		Impact GRAFIC	Autres variations	Solde au 31/12/2014
Résultats mis en réserve	12 115	-	165	12 280
Réserves affectées à l'investissement	28 265	-	1 863	30 128
Réserves de Trésorerie	8 165	50	87	8 301
Réserves de Compensation	3 228	10	874	4 112
Autres Réserves	221	-	5	226
Dépenses Rejetées	-3 750	-	142	- 3 893
Report à nouveau en instance d'affectation	-	-	-	-
TOTAL	48 244	60	2 852	51 154

N.B : cette annexe est à rapprocher au passif du bilan, poste Réserves

ANNEXE 8 : Trésorerie disponible

TRESORERIE DISPONIBLE

En K€	2014	2013	2012
VMP*	8 001	10 034	16 502
Disponibilité	84 667	78 487	83 898
Concours bancaires	-56 339	-50 277	-54 795
Disponibilité nette	36 329	38 244	45 605

* Les Valeurs Mobilières de Placement ont été valorisées au 31 décembre 2013 pour un montant de 8 M€ par un mécanisme de vente et de rachat. Cette opération a pour but de constater précisément les produits financiers de l'année 2014. Ces produits financiers sont imputés dans le budget du siège en recettes complémentaires.

ANNEXE 9 : Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
En K€	2014	2013
. Achats de marchandises et autres approvisionnements	60	142
. Autres achats et charges externes	918	765
. Charges de personnel	24	24
. Dépenses de Formation	2	0
. Impôts, taxes et versements assimilés	0	2
<i>Sous total Activité Sous Tutelle</i>	<i>958</i>	<i>871</i>
<i>Sous total Activité Hors Tutelle</i>	<i>45</i>	<i>62</i>
TOTAL L'ADAPT	1 003	933

ANNEXE 10 : Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En K€	2014	2013
Forfaits journaliers		
Remboursement frais de personnel détaché	0	3
Produits conventionnelles non taxables	8	15
Remboursement MAIF	9	3
Autres produits constatés d'avance	16	
Autres Subventions (Agéfiph, Caisse d'Epargne)	317	25
GPEC	0	
Remboursement salaires charges contrat qualif/CES	0	-3
Prestation service (département entreprise)	36	72
TOTAL L'ADAPT	387	115

ANNEXE 11 : Hypothèques

ETAT des HYPOTHEQUES	
Pour les dossiers depuis 1998	K€
VIRAZEIL	Capital restant dû au 31/12/2014 (emprunt) = 1 661 K€
1. Promesse hypothécaire (1e rang) au profit du <u>CREDIT COOPERATIF</u> de : 610 K€ 2. Engagement à signer une affectation hypothécaire au profit de <u>DEXIA</u> , à sa 1e demande, de : 1 730 K€ <i>(engagement pris sur 50% des montants empruntés)</i>	
THIONVILLE	Capital restant dû au 31/12/2014 (emprunt) = 548 K€
1. prénotation hypothécaire au profit de la <u>commune de THIONVILLE</u> pour le prêt de DEXIA de : 1 054 K€	
TROUY	Capital restant dû au 31/12/2014 (emprunt) = 2 136 K€
1. Hypothèque de 1e rang au profit du <u>CREDIT COOPERATIF</u> de : 3 900 K€	
CENAC	Capital restant dû au 31/12/2014 (emprunt) = 4 556 K€
1. Hypothèque de 1e rang au profit du <u>CREDIT COOPERATIF</u> de : 2 500 K€ <i>(engagement pris sur 50% du montant emprunté)</i>	

ANNEXE 12 : États des échéances des créances et des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

CREANCES 2014	Montant net en K€	ECHEANCES	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Créances à l'actif immobilisé	2 248	0	2 248
Créances de l'actif circulant :	15 433	15 433	0
Clients et comptes rattachés	568	568	
Avances et acomptes sur commandes	118	118	
Autres créances (à détailler si besoins)			
- Redevables et comptes rattachés	10 153	10 153	
- Personnel et comptes rattachés	153	153	
- Organismes sociaux	409	409	
- Etat et autres collectivités publiques	475	475	
- Autres créances	70	70	
- Débiteurs divers	3 487	3 487	
TOTAL GENERAL	17 681	15 433	2 248

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES 2014	Montant brut en K€	ECHEANCES	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Dettes financières :	23 283	1 947	21 336
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 283	1 947	21 336
Autres dettes :	26 534	26 534	0
Dettes fournisseurs	6 548	6 548	
Personnel et comptes rattachés	6 024	6 024	
Organismes sociaux et comptes rattachés	10 966	10 966	
Etat et autres collectivités publiques	1 207	1 207	
Autres dettes	1 789	1 789	
TOTAL GENERAL	49 817	28 481	21 336

N.B : cette annexe est à rapprocher à l'actif et au passif du bilan, postes créances et dettes

ANNEXE 13 : Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR

En K€	Sanitaire	Médico social (+Esat Com)	Autres activités	TOTAL
Redevables et Clients produits à recevoir	15	485	191	691
Etat subventions à recevoir	0	0	0	0
Autres produits à recevoir	98	1 354	1 375	2 827
Personnel produits à recevoir	10	56	0	66
Organismes sociaux produits à recevoir	24	135	9	168
TOTAL	147	2 030	1 575	3 752

ANNEXE 14 : Charges à payer

CHARGES A PAYER AU 31/12/2014

En K€	2014	2014 MEDICO	2014 SANITAIRE	2014 Hors TUTELLE	2013
Intérêts courus sur emprunts	217	87	130	0	245
Fournisseurs effets à payer	7	7	0	0	37
Fournisseurs factures non parvenues	1 232	627	535	70	920
Personnel rémunérations dues	-10	-2	-8	0	10
Personnel, Congés à payer	5 761	5 524	0	237	5 267
Dettes organismes sociaux	7 382	4 817	2 473	92	7 324
Personnel, autres charges à payer	60	55	1	4	53
Charges sociales sur congés à payer	3 323	3 209	0	114	3 071
Organismes sociaux, charges à payer	19	7	0	12	16
Charges fiscales sur congés à payer	4	1	0	3	4
Autres charges Etat, Impôts et Taxes à payer	2	0	0	2	1
Autres charges à payer	945	290	45	610	1 200
Sous total Activité Sous Tutelle (+ESAT Commercial)	17 798	14 622	3 176		15 541
Sous total Activité Hors Tutelle	1 144			1 144	1 303
TOTAL L'ADAPT	18 942	14 622	3 176	1 144	16 844

ANNEXE 15 : Ressources

DECOMPOSITION DES PRESTATIONS DE SERVICES INTEGREES DANS LES PRODUITS D'EXPLOITATION

En K€	2014	2013
Dotations annuelles de financement	46 346	48 017
Prix de journée	25 272	24 599
Dotations globales	52 373	49 889
Actions conventionnées	3 517	3 261
Forfait journalier	2 120	2 130
Chambres particulières	2 290	2 013
Consultations et actes	1 604	1 427
Prestations diverses	5 874	3 435
Remboursement / Participation divers par stagiaires, usagers	597	580
Locations immeubles usagers	313	264
Autres produits	972	845
TOTAL	141 278	136 460

ANNEXE 16 : Transfert de charges

TRANSFERTS DE CHARGES		
En K€	2014	2013
· Refacturation	48	66
· Taxe d'apprentissage	85	100
· Charges de personnel	47	26
· Remboursement assurance	110	107
· Divers	2	1
· Remboursement dépenses de formation	2	
Total	294	300

* En 2014, la participation aux frais des centres (interco) ont été retraitées, le montant est de 253K€.

ANNEXE 17 : Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
En K€	2014	2013
· Produits de cession d'éléments d'actifs cédés	108	296
· Quote-part des subventions d'investissements virées au compte de résultat	2 272	2 564
· Dégrèvement impôt	72	22
· Reprise sur réserve des +/- Values de cessions d'Actif immobilisé	-	25
· Reprise provisions règlementées	183	90
· Subventions d'exploitation, d'équilibre	-	-
· Produits sur opération de gestion	617	49
· Autres Produits Exceptionnels	25	211
Total	3 277	3 257
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS		
· Régul sur Produits Hôteliers et généraux	80	59
· Produits sur Personnel	2	3
· Reprise sur fonds dédiés compensation des amortissements	59	81
· Reprise sur fonds dédiés subventions de fonctionnement	194	244
· Reprise sur fonds dédiés Association - Projet associatif	10	22
· Divers	56	5
Total	399	414
Ensemble des produits	3 676	3 671

N'inclut pas les comptes 797

ANNEXE 18 : Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
En K€	2014	2013
• Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	69	28
<i>dont valeur comptable des éléments d'actifs cédés - Brest CMPR</i>	22	0
<i>dont valeur comptable des éléments d'actifs cédés - Mesnil Esnard</i>	19	0
<i>dont valeur comptable des éléments d'actifs cédés - Pontmain Hébergement</i>	0	10
<i>dont valeur comptable des éléments d'actifs cédés - Cambrai TA</i>	0	5
<i>dont valeur comptable des éléments d'actifs cédés EVIAN TA</i>	0	5
<i>dont valeur comptable des éléments d'actifs cédés LA SEYNE SUR MER FAM</i>	0	4
<i>dont valeur comptable des éléments d'actifs cédés - Thionville CMPR</i>	0	0
<i>dont valeur comptable des éléments d'actifs cédés - LOMME CAPINGHEIM ESAT Social</i>	0	0
<i>dont valeur comptable des éléments d'actifs cédés - Divers</i>	27	4
• Pénalités et amendes	9	0
• Dons libéralités	6	6
• Subventions versées	29	22
• Autres charges exceptionnelles	133	995
• Opérations de gestion	393	47
• Différence s/ réal. d'éléments d'actifs	29	38
• Dotations aux amortissements except	70	23
• Dotations provisions réglementées pour couverture du besoin en fond de roulement	0	0
• Dotations provisions réglementées renouvellement d'immobilisation	1 037	274
• Dotations exceptionnelle engagement sur investissement	82	0
• Dotations aux fonds dédiés	235	327
Total	2 091	1 761
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS		
• A caractère médical en secteur sanitaire	2	2
• A caractère Hôtelier et général en secteur sanitaire	38	0
• Liés aux charges de personnel en secteur sanitaire	7	1
• Divers en secteur sanitaire	29	22
• Divers	425	167
<i>dont pantin association</i>	392	82
<i>dont Evlan A.C</i>	32	84
Total	502	193
Ensemble des charges	2 593	1 954

ANNEXE 19 : Engagements hors bilan

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN 2014							
Crédit-Bail							
en K€	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
	A l'ouverture 2014	Payées 2014	Cumulées au 31/12/14	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	21 825	3 068	24 893	3 020	12 418	38 973	54 411

Locations longue durée							
en K€	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
	A l'ouverture 2014	Payées 2014	Cumulées au 31/12/14	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	2 903	1 313	4 216	992	2 281	2 970	6 243

TOTAL							
en K€	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
	A l'ouverture 2014	Payées 2014	Cumulées au 31/12/14	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	24 728	4 381	29 109	4 012	14 699	41 943	60 654

ANNEXE 20 : Les principales données sociales

a) *La somme des 3 plus fortes rémunérations de L'ADAPT représente : 365 709 €*

b) *La ventilation par catégorie de l'effectif moyen salarié à temps plein et à temps partiel*

L'effectif moyen sur 2014 a été de 3.114 personnes pour 2.691 ETP.

Il se répartit à raison de 2.284 femmes et 830 hommes pour 2.020 ETP de femmes et 671 ETP d'hommes.

Au 31/12/2014, l'effectif se répartit à raison de :

- En nombre de personnes :
 - ✓ 2.073 CDI (1582 femmes et 491 hommes)
 - ✓ 242 CDD (195 femmes et 47 hommes)
 - ✓ 10 personnes détachées de l'éducation nationale
 - ✓ 842 usagers d'ESAT (306 femmes et 536 hommes)

Soit un total de 3.167 personnes inscrites à l'effectif de L'ADAPT au 31/12/2014
- En ETP:
 - ✓ 1.858 CDI (1403 femmes et 455 hommes)
 - ✓ 200 CDD (160 femmes et 40 hommes)
 - ✓ 4 personnes détachées de l'éducation nationale
 - ✓ 669 usagers d'ESAT (261 femmes et 408 hommes)

Soit un total de 2.731 ETP inscrits à l'effectif de L'ADAPT au 31/12/2014

Au 31/12/2014, la répartition des CDI en nombre de personnes, entre les temps pleins et temps partiels est la suivante :

- ✓ 1471 Temps plein (dont 1067 femmes et 404 hommes)
 - ✓ 602 temps partiels (dont 520 femmes et 82 hommes)
- Soit un total de 2.073 personnes inscrites à l'effectif de L'ADAPT au 31/12/2014**

c) *Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF*

- ✓ Volume d'heures de formation consommées au titre du DIF en 2014 : 10131 heures (110 salariés)
- ✓ Nombre d'heures ouvertes au titre du DIF au 31/12/2014 : 149.408 heures.

ANNEXE 21 : Contributions en nature

Evaluation des contributions en nature (hors bilan)

Evaluation financière de la mise à disposition d'espaces gracieux dans les médias

Presse écrite	196 K€
Télévision	154 K€
Radio	130 K€

TOTAL	480 K€
--------------	---------------